

DIABLE

FICHE N° 16328

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : -
Fabricant : fabricant non renseigné
Domaines : Géologie
Sous-domaines : Lapidaire
Organisme : Mairie de Royat
Ville : Royat
Modèle :
Matériaux : Bois, Fer

Description

Le diable est composé d'une armature en bois renforcée par des lames de métal. Les deux branches forment un parallélogramme maintenu par des traverses, et dont la partie haute s'achève par des poignées. À la base du diable se trouve une planche sur laquelle vont reposer les charges. Une deuxième pièce en métal, en forme de M, est fixée sur les pièces en bois et assure le rôle de pieds lorsqu'il faut poser le diable horizontalement. L'extrémité basse dispose de deux roues métalliques liées l'une à l'autre par un axe en fer.

Le concept du diable est un dérivé de la brouette (inventée par la Chine sous la dynastie Ming) utilisé pour transporter les lourdes charges plus aisément. Il s'illustre par son principe de levier, les roues étant le pivot. L'utilisateur peut ainsi appuyer sur les poignées pour soulever la charge et la transporter en effectuant moins d'efforts que pour une brouette traditionnelle. L'outil tiendrait son nom de ses longues poignées évoquant des cornes.

Utilisation

Le diable a été employé à la taillerie de Royat pour le transport de charges lourdes, plus particulièrement des grandes pierres (géodes, etc.).





Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Diable (fabricant non renseigné),
<https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=25960>, consulté le 2026-07-28